

Direction départementale des territoires du Doubs

Service connelssance, aménagement des territoires, Urbanisme Unité planification Affaire suivie per : LEGROS Charles Tél. : 03 39 59 56 04 charles.legros@doubs.gouv.fr

Moneieur le Président de la communeuté de communes du Val de Morteau Mairie de Morteau 2 place de l'hôtel de Ville 25600 MORTEAU

OBJET : Commune de Montiebon Modification simplifiée n°1 du PLU

Besançon, le 27 109 122

Monsteur le Président.

Par courrier du 9 soût 2022, vous m'avez notifié le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montiebon, conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

Ce projet de modification du PLU vise à :

- réduire l'emplacement réservé n°1, la majorité de l'emplacement étant devenu propriété de la commune :
- reperer la ferme « Derrière le Château » comme pouvant changer de destination ;
- préciser la notion de « petites constructions » ;
- préciser la notion de transparence pour les clôtures ;
- autoriser les constructions et installations énumérées à l'article L151-11 II en zone A et №;
- reformuler l'article 1, « destination des constructions, usage des sols et nature d'activité » du réglement de chaque zone pour faciliter sa compréhension;
- ajouter dans le réglement des zones tiartisans et l'activités, un paragraphe relatif à la réalisation d'un espace de transition végétalisé afin d'obtanir des marges d'isolement entre la zone urbanisée et les zones nonurbanisées;
- √ imposer une végétalisation en toiture-terrasse et autoriser une pente de toiture de 15° à 25° pour les bâtiments
 à usage d'activité industrielle ou artisanales.
- Je vous informe que les évolutions envisagées n'appellent pas d'observation de ma part et que j'émets, en conséquence, un avis favorable sur le projet de modification simplifiée.

Je vous rappelle, néammoins, que les procédures de modification simplifiée sont soumises à la procédure dite de « cas par cas » et qu'il conviendre, par conséquent, de salair la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le responsable du service Connaissance, Aménagement des Territoires, Urbenisme